

PROJET RÉFÉRENT

Diagnostics de remédiation du radon dans les bâtiments



OBJET DE L'OPÉRATION

Le Cerema réalise des diagnostics dans les bâtiments qui présentent des taux de radon élevés (supérieurs à 300 Bq/m³).

L'objectif est d'indiquer aux propriétaires et gestionnaires les travaux à réaliser pour réduire les taux.

Émis par les roches volcaniques, granitiques et certains sols calcaires, le radon peut s'infiltrer dans les bâtiments par les défauts d'étanchéité de l'interface sol/bâti et se concentrer dans l'air intérieur. C'est le 2^{ème} facteur de risque de cancer du poumon après le tabac en France.

En zone à potentiel moyen à significatif, l'exposition au radon fait l'objet :

- d'une surveillance réglementaire dans certains locaux sensibles : écoles, lieux de travail souterrains, etc. avec obligation de travaux de remédiation,
- de campagnes de prévention dans l'habitat.

Si les résultats des mesures dans les bâtiments sont élevés, des actions correctives doivent être entreprises pour abaisser la concentration en radon. Les bâtiments doivent donc faire l'objet d'investigations pour déterminer les voies d'accès du radon et juger de l'efficacité des moyens de dilution (ventilation).

Le Cerema effectue ces investigations et donne des préconisations de travaux de remédiation.

Ces actions ponctuelles sont capitalisées et alimentent des travaux nationaux tels que le Plan national radon.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Plusieurs clients ont demandé un diagnostic au Cerema :

- La Direction Départementale des Territoires (DDT) 87 a commandé des diagnostics et préconisations de travaux **dans le cas de**

CONTACT



relation-clients-
nouvelleaquitaine@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Qualité des environnements intérieurs et ventilation
- Performances environnementales et énergétiques

locaux de travail sur plusieurs bâtiments de l'État.

- La Communauté de communes d'Auzances-Bellegarde présentait **dans une salle de classe** un dépassement de taux de radon, ce qui l'a conduite à contacter le Cerema pour un diagnostic.
- Les Agences régionales de santé (ARS) et les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle Aquitaine et Occitanie, font appel au Cerema **dans le cadre de campagnes de prévention radon dans l'habitat, pour intervenir auprès des particuliers** ayant des taux élevés de radon dans les maisons.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le diagnostic effectué par le Cerema comporte **une visite des lieux** au moyen d'une grille d'audit avec une attention particulière sur les soubassements, les systèmes de ventilation (mesure des débits) et de chauffage, les arrivées et départs de réseaux, etc.

Les recommandations de travaux portent principalement sur :

- l'étanchement de l'interface sols-bâti : passages de réseaux, joints périmétriques, fissures des revêtements, accès cave, etc.
- la ventilation des espaces intérieurs : favoriser la mise en légère surpression pour stopper l'aspiration du radon, rééquilibrer les entrées et sorties d'air, ainsi que les flux à l'intérieur des lieux,
- la ventilation, voire mise en dépression des sous-sols pour évacuer le radon avant sa remontée dans les espaces intérieurs.

Les rapports de diagnostics sont **adaptés à chaque commanditaire, en fonction de ses possibilités techniques et financières.**

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

DDT 87,
Communauté de Communes d'Auzances-
Bellegarde,
ARS et DREAL Occitanie et Nouvelle
Aquitaine

Direction du Cerema Sud-Ouest
Département Aménagement Intermodalité
Transports – Groupe Bâtiment

LE CALENDRIER

Depuis janvier 2015